+33 (0) 1 40 71 10 20
Depuis la Belgique : 0 800 77 163
Depuis la Suisse : 0 800 56 33 79
Du lundi au vendredi de 9h à 19h30
Email : contact@campingcar-online.com
Site : www.campingcar-online.com

Conditions générales Van Jucy Trailbazer

Pour un voyage entre le 01/04/2018

et le 31/03/2019

AVANTAGES
Vans économiques à faible consommation
Tarification Flex qui avantage les réservations anticipées.
Possibilité départ le matin et/ou retour après midi (voir option)
Aucun frais d'annulation ou de dossier jusqu'à 25 jours avant le départ
Tous les modèles équipés de lecteur CD et TV-DVD et connexions auxiliaires

PROMOTIONS ET REMISES
Remise réservation anticipée : Remise de 15% sur le prix jour pour un voyage entre le 1er avril 2017 et le 31 mars 2018 pour toute réservation effectuée avant le 30 novembre
Remise longue durée : 5% sur le prix jour à partir de 21 jours ,10% à partir de 31 jours et 15% à partir de 41 jours

HORAIRES, JOURS D'OUVERTURE ET CONDITIONS DE LOCATION
Attention nuit de repos obligatoire sur le sol américain avant le départ en Camping-car

Départs/Retours : Les départs ont lieu du lundi au Vendredi de 13h00 à 15h00, le samedi de 9h00 à 11h00. Les retours ont lieu du lundi au samedi de 9h00 à 11h00.

Horaire des centres de location : Du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.. Fermeture les dimanches et les jours fériés suivants : 29/05, 04/07, 04/09, 23/11, 25/12, 01/01

Durée minimale de location : 7 jours. Cette durée peut varier en fonction des disponibilités.

Age minimum et permis de conduire : 21 ans minimum (min 1 ans), permis international est demandé (en complément du permis national).

CAUTION

$500ht par carte bancaire. Empreinte avec autorisation.

DETAILS DE VOTRE OFFRE

Le prix par jour comprend

Un prix jour avec une tarification flex qui avantage les réservations anticipées
Assurance dommages au véhicule avec une franchise de $1.500
Assurance responsabilité civile plafonnée aux limites financières minimales par Etat
Assistance 24h/24 et 7j/7
Frais de conducteur additionnel (max 3)
Les Taxes locales et frais administratifs

Votre offre comprend également

Assurance SLI : prix par jour pour le complément d'assurance responsabilité civile ramenée à $1.000.000
Assurance CDW : « Collision Dammage Waiver », dommages au véhicule avec une franchise à $0

Votre offre peut également comprendre l'une des formules avantage suivantes :

Formule avantage Diamant (à partir de 21 jours de location) prix par jour comprenant le kilométrage illimité, le kit couchage, le kit cuisine, les frais de restitution dans une autre agence, le départ le matin, le retour l'après-midi, un GPS, et 2 chaises de camping

Formule avantage Or (à partir de 11 jours de location) prix par jour comprenant le kilométrage illimité, le kit couchage, le kit cuisine

Formule avantage Argent (à partir de 11 jours de location) prix par jour comprenant 100 miles par jour, le kit couchage, le kit cuisine

Sans l'une des formules avantages, votre offre proposera les options suivantes :

Kilométrage illimité : Prix par jour
100 miles par jour ou 200 miles par jour

Ou encore **packs de 500 miles**

Kit couchage : prix forfaitaire comprenant la literie et les serviettes jusqu'à 4 personnes
Kit cuisine : Prix forfaitaire comprenant la vaisselle et batterie de cuisine jusqu'à 4 personnes
Chaises de camping : prix forfaitaire
GPS (maximum facturé 9 jours) : prix par jour
Départ anticipé ou retour tardif : Prix forfaitaire

Votre offre peut également comprendre le cas échéant

Frais de restitution : Prix forfaitaire pour un retour dans une ville différente

Surcharge à régler sur place
Surcharge Burning Man : Surcharge obligatoire pour les personnes se rendant au festival du 29 août au 5 septembre de $700
Mile supplémentaire (à régler sur place) : $0.25 ht/mile au-delà du forfait prépayé - 1 mile = 1.6 Km
Surcharge règlement sur place par Visa surcharge de 2% et par American Express 4%

CONDITIONS GENERALES

Le contrat de location proprement dit, quelle que soit la manière dont la réservation et le règlement de la location ont été exécutés, met en présence la société propriétaire de la flotte appelée « le loueur » et la personne signant le contrat appelée « le locataire ». La prise en charge du véhicule par le locataire implique l'acceptation sans réserve des conditions générales de location suivantes.

Utilisation du camping-car : Le locataire s'engage à faire un usage prudent et normal du véhicule, à ne l'utiliser que pour ses besoins personnels, et à ne pas sous louer, ni transporter des personnes à titre onéreux.

Le conducteur doit veiller avec le plus grand soin, aux niveaux d'eau et d'huile du véhicule. Le locataire s'interdit à participer à tout match, course, rallye ou autre compétition de quelque nature que ce soit, ainsi qu'à des essais ou préparations. Il s'engage à ne pas utiliser le véhicule à des fins illicites ou autres que celles prévues par le constructeur, et à ne pas surcharger le véhicule loué en transportant un nombre de passagers supérieur à celui indiqué sur la carte grise du véhicule. Le locataire s'engage à ne pas atteler de remorque ou de véhicule similaire, à n'apporter aucune modification au véhicule.

Age minimum : 21 ans minimum avec un an de permis. Permis « voiture » national + permis international demandés

Tarification Flex : Un tarif Flex est un prix par jour variable. Chaque semaine, à un véhicule et une date de départ donnés, correspond un prix/jour (applicable à toute la durée de la location). Ce prix devient définitif à la réservation. En cas de changement de véhicule, de date de départ et/ou retour, de taille de véhicule, le tarif Flex du jour de la modification sera appliqué (sauf pour une extension de max.2 nuits).

Assurances : La responsabilité civile assortie d'une SLI est incluse dans le prix de location pour un montant de

$1.000.000. L'assurance dommages au véhicule comprise dans le prix jour de location a une franchise de $1.500 elle est assortie d'une assurance CDW (Collision damage waiver) ramenant le montant de cette franchise à $0. A noter la CDW ne s'applique pas sur les articles de location supplémentaire tel que le GPS. Elle ne couvre que le pare-brise, 1 seul, et les pneumatiques, 2 maximum.

Etat du véhicule et retour : Le véhicule sera livré par le loueur en bonne état et avec un sceau sur l'odomètre. Le locataire s'engage à retourner le véhicule dans le même état (sauf usure normale) à l'emplacement, à la date et l'heure spécifié. Tout dommage sur le véhicule avant le commencement de la location devra être noté sur le contrat de location. Le locataire est responsable de tout dommage non indiqué dans le document de départ.

Entretien du véhicule : Il est à la charge du locataire de vérifier les niveaux d'huile, fluide et liquide de refroidissement. Il est également de sa responsabilité de maintenir les niveaux de ces fluides pour un bon fonctionnement du véhicule. Toute panne suite à un manque d'entretien du véhicule sera à la charge du locataire. Il vous sera demandé de conserver les reçus pour l'achat de fluides et de les présenter aux loueurs à la fin de la location pour obtenir un remboursement.

Panne mécanique : Toute panne, problème mécanique ou problème d'équipement doivent être signalé dans les 24h au loueur afin de lui permettre de trouver une solution le plus rapidement possible. Si le loueur n'a pas été contacté ou si le locataire refuse la solution du loueur, le locataire ne recevra aucune compensation.

Réparation : Pour toute réparation inférieure à $75 il n'est pas nécessaire d'obtenir l'accord du loueur. Le locataire devra au retour présenter un reçu pour obtenir un remboursement. L'accord du loueur est nécessaire pour un montant supérieur. En cas de panne ne permettant plus la conduite du véhicule, le loueur ne remboursera que les journées où le véhicule était inutilisable. En fonction de la disponibilité le loueur s'efforcera de trouver un véhicule de remplacement. Il est à la charge du locataire de se rendre au lieu où le véhicule est disponible. Les dysfonctionnements survenus sur les équipements tel que l'air conditionné, la cuisinière, la pompe à eau, le réfrigérateur, la radio, le lecteur CD, DVD ne sont pas considérés comme une panne et ne donne droit à aucun remboursement.

Exclusions : La responsabilité du locataire sera totale dans les circonstances suivantes :

Les dommages causés par toute forme de conduite inattentive ou délibérément imprudente Si le véhicule loué est obtenu par fraude ou falsification d'identité Si le conducteur est sous l'influence de médicament, de drogue et / ou d'alcool Lorsque le véhicule loué est utilisé pour pousser ou remorquer quoi que ce soit Les dommages ou pertes liés à la conduite sur une route non pavée, non bitumée L'utilisation du véhicule à des fins commerciales (par exemple le transport de personnes en échange d'une indemnisation) L'utilisation du véhicule à des fins criminelles Les dommages liés à la participation à une course de vitesse ou tout autre concours automobile La conduite du véhicule par une autre personne que le conducteur désigné sur le contrat de location La circulation en dehors du territoire des Etats-Unis et du Canada (et autres territoires cités ci-dessous) La circulation dans ou à travers un passage souterrain, ou tout autre structure, dont la longueur et/ou la largeur est insuffisante
Restriction de circulation : Les camping-cars ne peuvent être conduits que sur les routes goudronnées / bitumées. Le centre de location se réserve le droit à sa seule discrétion, de limiter les déplacements des véhicules dans certaines zones en raison de mauvaises conditions routières ou météorologiques. Les véhicules ne sont pas autorisés dans les parkings, garage ou encore « drive » souterrains. Entre le 15 mai et le 15 septembre la Death Valley et autres déserts sont interdits de circulation à cause des températures extrêmes et du danger qu'ils représentent. Circuler au Mexique, en Alaska, au Yukon, dans les Northern Territories et au Newfoundland est interdit. Si vous voulez vous rendre au Burning Man Festival cela doit être notifié au préalable au centre de location, auquel cas une surcharge de $700ht s'applique.

En cas d'accident : Dans le cas d'un accident le locataire s'engage à : Enregistrer l'heure, la date et le lieu – Enregistrer le(s) nom(s), adresse(s), plaque(s) d'immatriculation(s), marque(s) et modèle(s) du (des) véhicule(s) du (des) tiers impliqué(s) ou de la (les) propriété(s) endommagé(s) si aucun tiers n'était impliqué – Enregistrer le nom de l'assurance du tiers – Le locataire ne doit admettre aucune responsabilité – Effectuer un rapport de police dans les 24h – Compléter et signer le l' « Accident report » qui se trouve dans le véhicule – Obtenir une copie de rapport de police et le transmettre immédiatement au loueur – Informer le loueur dans les 24h.

Catastrophe naturel et condition climatique : Le loueur ne serait être tenu pour responsable de toute fermeture de route suite à un ouragan, une tornade, un orage ou toute catastrophe naturelle.

Amendes/Contravention : Il sera retenu, en sus de l'amende, une pénalité d'$50 pour les frais administratifs.

Conditions d'annulation :

Þ Annulation notifiée 25 jours et plus avant le départ : pas de frais

Þ Annulation notifiée entre 25 et 10 jours avant le départ : 20 % du montant de la facture

Þ Annulation notifiée entre 10 et 3 jours du départ : 50% du montant de la facture

Þ Annulation notifiée à moins de 3 jours du départ : aucun remboursement

Litige : Les présentes conditions générales sont soumises au droit français. Tout litige résultant de l'exécution, de l'interprétation ou de l'application du contrat de voyage sera porté devant la juridiction compétente du lieu du siège

social de la société CampingCar online.

Le prestataire peut se trouver dans l'obligation de procéder à un changement de véhicule mais qui sera toujours approprié au nombre d'occupants. Ceci ne constituant pas une rupture de contrat et n'autorisant pas le locataire à prétendre à un quelconque dédommagement. Les photos ne sont pas contractuelles et le choix des véhicules se fait par catégorie et non par modèle.